
Deuxième Session, Quatorzième Parlement, 13-14 George V, 1923

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL 3.

Loi concernant les Royal Guardians.

**ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 16 MARS 1923.**

OTTAWA

F. A. ACLAND

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI